

PROGRAMME DE PARCOURS DE FORMATION

« Renouvellement Carte T »

Programme de formation conforme à l'arrêté du 9 juin 2016.

Cible	Durée totale	Coût pédagogique	Prérequis technique
Les professionnels de l'immobilier	14 heures	230 €	Accès internet
Modalités pédagogiques		Objectifs	
<ul style="list-style-type: none"> Exposé, cas pratiques, QCM 		Se mettre en conformité au regard de la loi ALUR & HOGUET et au Décret n° 2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier.	
Modalités de validation		Prérequis pédagogiques	
Evaluation des connaissances par QCM		Aucun	

La législation sur l'obligation de formation : les textes de référence

Le contexte juridique de délivrance de la Carte T : s'installer professionnel de l'immobilier

Les données économiques du marché immobilier : en France dans le neuf et l'ancien

La démarche commerciale en immobilier : les activités commerciales dans l'exercice du métier

Les procédures juridiques de l'acquisition immobilière

La transition énergétique

La transaction immobilière

La gestion immobilière

L'activité de syndic

La fiscalité immobilière

L'urbanisme et ses règles

L'immobilier inscrit dans notre temps

Les collaborateurs non titulaires

La déontologie du professionnel

Pour vous inscrire, remplissez dès maintenant [le formulaire de pré-inscription en ligne en cliquant ici](#). Pour toutes questions ou renseignements, n'hésitez pas à nous contacter au 01.77.93.37.05 ou par mail à l'adresse contact@formation-ifcm.com.